

Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite à la question posée à l'Assemblée nationale, le 20 mars 2025 par le député de Marguerite-Bourgeoys, M. Frédéric Beauchemin, demandant au ministre de l'Économie et de l'Innovation les actions prises par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) pour assurer une meilleure surveillance des dirigeants des filiales de la Caisse en Inde.

- La Caisse applique les plus hauts standards de gouvernance, de conformité et d'éthique dans toutes ses activités, et ce partout à travers le monde.
- À l'égard du dossier en question, dès que la Caisse a été informée de la situation en 2022, les mesures nécessaires ont été prises, conformément aux meilleurs pratiques.
- D'abord, la Caisse a demandé qu'un comité spécial indépendant du conseil d'administration d'Azure Power soit formé, avec l'appui d'avocats externes indépendants et expérimentés, afin d'enquêter sur les allégations et de recommander les mesures appropriées. Ceci inclut la divulgation proactive de la situation aux autorités américaines.
- La Caisse a pleinement collaboré avec le comité spécial et les autorités américaines.
- La Caisse a aussi procédé aux enquêtes internes appropriées, assistée de cabinets externes, en regard de l'ensemble des allégations dont elle a eu connaissance.
- Dès que la Caisse a été informée du fait que certains employés lui avaient menti, de même qu'aux autorités, les employés concernés ont été congédiés.

- L'engagement de la Caisse envers l'éthique est une condition primordiale à sa licence d'opérer et elle continuera à appliquer une politique de tolérance zéro pour tout écart en la matière.
- La Caisse dispose d'un mécanisme de gestion des plaintes. Toutes les allégations jugées pertinentes sont considérées et soumises à une enquête confidentielle garantissant l'intégrité du processus et protégeant l'identité des personnes impliquées. À l'issue des enquêtes, des mesures sont prises lorsque nécessaire.
- Tous les employés de la Caisse sont tenus de compléter une formation pour rehausser leur compréhension des règles éthiques et s'engagent annuellement à respecter les dispositions du Code d'éthique de l'organisation.
- Les encadrements en matière d'investissement, le programme de prévention de la fraude et corruption, ou encore celui sur la sécurité financière, les directives entourant les interactions avec les agents publics, les formations obligatoires et l'équipe d'experts dédiés sont quelques exemples parmi des dizaines de mesures que la Caisse a mis en place.
- En continu, la Caisse procède par ailleurs à l'amélioration de ses pratiques et processus. Au cours des dernières années, elle a notamment modernisé son code d'éthique, bonifié ses formations pour l'ensemble de ses employés à travers le monde, révisé son programme de sécurité financière, harmonisé les pratiques de ses filiales avec les siennes, et créé un guide pour les sociétés opérantes contrôlées.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Girard